



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 janvier 2020

**Objet de la délibération**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES/RECURRENTES AUX ASSOCIATIONS AINSI QU'A L'OMS - ANNEE 2020**

Le trente janvier deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Claudine CORPART, Julian PONDAVEN, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Nolwenn LE ROUZIC, Marie-Françoise CÉREZ à Anne LAVOUÉ, Yves GUYOT à Thierry FALQUERHO, Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART, Caroline BALSSA à Michèle DOLLÉ, Pascal LE LIBOUX à Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON, Joël TRÉCANT à Alain HASCOET

**Absent(s) :**

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Stéphanie LETELLIER

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame LAVOUÉ Anne** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

**N° 2020.01.004**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES/RECURRENTES AUX ASSOCIATIONS AINSI QU'A L'OMS - ANNEE 2020**

**Rapporteur : Philippe PERRONNO**

Les Commissions concernées sont d'avis d'attribuer aux associations et organismes désignés dans le document joint les subventions décrites dans la présente note afin de les aider à financer leurs activités durant l'année 2020.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** l'avis du Bureau Municipal en date du 6 janvier 2020,  
**Vu** l'avis de la Commission « Ressources » en date du 13 janvier 2020,  
**Vu** l'avis de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en dates des 26 et 28 novembre 2019, et 14 janvier 2020,  
**Vu** les dossiers de subventions déposés par les demandeurs,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les propositions de subventions décrites dans les tableaux annexés à la présente note,
- **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

1<sup>er</sup> vote : pour les associations n'ayant pas eu de pénalité de retard :

**Délibération adoptée à l'unanimité**

2<sup>ème</sup> vote : pour les associations ayant eu une pénalité de retard :

**Délibération adoptée par 24 voix Pour et 2 voix Contre, 3 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU